

Journée conférence sur la violence à l'école

Le Plan d'action pour prévenir et traiter la violence et la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

12 mai 2010

Louis Robitaille, psychologue

Agent de soutien régional

Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Stratégie locale d'intervention

- Référentiels

 - Ex.: Code de conduite éducatif

 - Plan d'intervention en situation d'urgence

- Prévention

 - Ex.: Développement des compétences sociales

 - Participation des élèves à la planification
et à l'organisation de la vie scolaire

Stratégie locale d'intervention

- Intervention

Ex.: Gestion des conflits

Suivi des événements à caractère violent et des plaintes

- Conditions

Ex.: Démarche réflexive

Pratiques collaboratives

Leadership de la direction

Le Plan d'action pour prévenir et traiter la
violence

et

la région de la Capitale-Nationale et de la
Chaudière-Appalaches

Mandats de l'agent de soutien régional

- Assurer le suivi de la mise en œuvre du PAV dans la région
- Soutenir le déploiement de l'expertise et de l'accompagnement en matière de prévention et de traitement de la violence à l'école

Soutien aux écoles pour leur stratégie locale d'intervention

Quatre besoins:

1. Information concernant le PAV et documents de soutien
2. Soutien des professionnels de l'école
3. Soutien de la commission scolaire
4. Soutien de la direction générale de la CS

Soutien aux écoles pour leur stratégie locale d'intervention

1. Information sur le PAV et documents de soutien

- Transmission d'information
- Réalisation de documents en collaboration

Exemples:

Questionnaire sur la violence et l'intimidation subies entre élèves

Guide pour l'élaboration d'une prise de position de l'école concernant la violence et l'intimidation

Recueil d'informations, de pratiques et de programmes au sujet de la réalisation d'interventions efficaces en vue d'agir tôt

Soutien aux écoles pour leur stratégie locale d'intervention

2. Soutien des professionnels de l'école

- Mise à niveau offertes aux équipes de psychologues, de psychoéducateurs et aux conseillers pédagogiques en adaptation scolaire

Les acteurs du PAV dans la CS

Agent de soutien local (ASL)	Gestionnaire	Comité CS
<p>Mandats:</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Participer au groupe-relais et au comité CS</i>• <i>Faire le lien avec le groupe-relais et la CS</i>• <i>Participer à l'accompagnement de la CS et des écoles dans la mise en œuvre du PAV</i>• <i>Collaborer et se concerter avec son gestionnaire et l'ASR</i>	<p>Mandats:</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Coordonner le comité local</i>• <i>Assurer la mise en œuvre du PAV dans la CS</i>• <i>Collaborer et se concerter avec l'ASL et l'ASR</i>	<p>Mandats:</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Voir à la mise en place du PAV dans la CS en collaboration avec le personnel et les partenaires</i>

Soutien aux écoles pour leur stratégie locale d'intervention

3. Soutien de la commission scolaire

- Accompagnement de l'agent de soutien local (ASL), du gestionnaire et du comité dans la mise en œuvre du PAV dans la CS
- Collaboration à la réalisation d'activités

Une démarche structurée et axée sur les résultats

- Portrait et analyse de situation
- Objectif mesurable
- Indicateurs internes
- Moyens
- Mécanismes de suivi

Soutien aux écoles pour leur stratégie locale d'intervention

4. Soutien de la direction générale de la CS

- États de situation présentés à la table régionale des directeurs généraux
- Accompagnement des CS dans l'élaboration des conventions de partenariat et les conventions de gestion pour le but 4

L'intégration des dossiers

- Priorité de la direction régionale
- Groupe AMI
- Participation a des comités régionaux
- Travail de concertation concernant le but 4
- Formation conjointe